

Le 28 novembre 2017

**Objet : Mise en suspens de l'Examen modifié des installations scolaires à Niagara Falls**

Chers parents, tutrices, tuteurs et membres du personnel des écoles élémentaires catholiques Saint-Antoine et Notre-Dame-de-la-Jeunesse,

Chers membres de la communauté de Niagara Falls,

La présente a pour but de vous informer qu'une réunion extraordinaire du Conseil a eu lieu hier soir à Toronto. Au cours de cette rencontre, les conseillers scolaires ont voté en faveur à ce que le processus d'examen modifié pour les écoles élémentaires catholiques Saint-Antoine et Notre-Dame-de-la-Jeunesse soit mis en suspens. Ainsi, toute question d'examen des installations scolaires à Niagara Falls est arrêtée à compter d'aujourd'hui.

Je vous explique ci-dessous comment le Conseil en est arrivé à cette décision.

Le 28 juin 2017, le ministère de l'Éducation (MÉO) avait publié une note de service dans laquelle celui-ci demandait que les conseils scolaires n'entament pas de nouveaux processus d'examen des installations scolaires jusqu'à ce que le MÉO ait révisé les directives à cet effet. Par contre, tous les processus déjà en cours devaient procéder comme prévu. Ainsi, puisque notre processus d'examen à Niagara Falls avait déjà été enclenché par une motion du Conseil datant du 29 mars 2017, le MÉO avait indiqué que le Csc MonAvenir devrait continuer tel que prévu.

Conséquemment, le Csc MonAvenir a procédé selon l'échéancier prévu et a tenu une consultation publique le 24 octobre dernier.

Tout récemment, l'administration du Csc MonAvenir a été informée que d'autres conseils scolaires limitrophes avaient pris la décision de suspendre leur processus d'examen, alors qu'ils avaient adopté des motions bien au préalable de la note de service du MÉO du 28 juin 2018. Au cours des derniers jours, des discussions ont eu lieu avec le MÉO afin de

clarifier les options possibles pour le Csc MonAvenir. Il semblait inconsistant et inéquitable que le Csc MonAvenir ait à poursuivre cet exercice alors que d'autres conseils scolaires avaient obtenu la permission du MÉO de suspendre leur processus.

Ayant obtenu l'avis du MÉO qu'il serait possible pour le Csc MonAvenir de suspendre l'examen, les conseillers scolaires ont voté hier soir en faveur de cette option.

C'est donc dire que le processus d'examen modifié des installations scolaires de Niagara Falls est suspendu, jusqu'à ce que le MÉO ait émis de nouvelles directives à cet effet. Il n'y a aucune information quant à la date prévue pour recevoir les nouvelles directives. Conséquemment, jusqu'à indication contraire, le statu quo actuel sera maintenu.

Veillez noter que le rapport détaillé de la consultation publique du 24 octobre 2017 sera présenté au Conseil lors de sa séance ordinaire du 29 novembre 2017. Ce rapport détaillé sera disponible sur le site Internet du Conseil scolaire catholique MonAvenir à compter du jeudi 30 novembre.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Directeur de l'éducation  
André Blais

Cc :

Melinda Chartrand, présidente et conseillère scolaire pour la région de Lincoln-Niagara  
Jo-Anne Thibodeau, conseillère scolaire désignée pour la région de Welland  
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation  
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation  
Marquis Charette, directeur, ÉÉC Notre-Dame-de-la-Jeunesse  
Marcel St-Onge, directeur, ÉÉC Saint-Antoine  
Albert Aazouz, directeur du Service des ressources matérielles